

DEBAT SUR LA SITUATION DES OUTRE-MER

Sénat – le mercredi 26 février 2014

Réponse du Ministre des Outre-mer à l'intervention de la Sénatrice Karine Claireaux de Saint-Pierre et Miquelon

Madame la Sénatrice, Chère Karine

Lors de mon déplacement - hivernal - dans votre archipel il y a de cela un an, j'avais dit que tout froid qu'il fût, je n'oubliais pas que votre archipel baigne dans le même océan que le mien.

Je m'étais engagé à me battre à vos côtés pour faire connaître vos préoccupations et y apporter des réponses.

Nous nous y sommes efforcés.

Trois engagements visaient le renforcement de l'action sociale et familiale, un soutien au pouvoir d'achat des retraités et le logement social.

L'ordonnance relative à l'action sociale en faveur des familles à Saint-Pierre et Miquelon a été publiée le 14 décembre 2013. Elle permettra, à hauteur d'un million d'euros chaque année, d'apporter une réponse aux besoins des ménages les plus modestes, de la petite enfance, de la jeunesse et des étudiants du territoire.

Un arrêté exceptionnel de revalorisation des retraites a été signé et publié fin 2013, la revalorisation de 4,48% des pensions qu'il a permis au titre du différentiel d'inflation avec la métropole constitue une mesure concrète en faveur des retraités, en particulier ceux dont les pensions sont faibles et qui sont les plus sensibles aux effets de cette inflation.

Enfin, le soutien financier direct et substantiel que nous avons apporté à l'opération de l'immeuble « Pain de sucre » en 2013 et l'action que nous avons initiée pour essayer d'étendre à Saint-Pierre et Miquelon le bénéfice des aides au logement versées dans l'hexagone par les caisses d'allocations familiales sont une traduction supplémentaire de notre détermination à soutenir les personnes les plus vulnérables de l'archipel.

Un autre de ces engagements, vous avez eu l'élégance de rappeler qu'il avait été tenu, était de faire profiter Saint Pierre et Miquelon des crédits du Fonds Exceptionnel d'Investissement que nous avons mis en place à notre arrivée.

A ce titre, l'archipel a directement bénéficié de plus de 3 millions d'euros en deux ans, qui auront permis d'engager une action décisive pour le cadre de vie de nos concitoyens, qu'il s'agisse par exemple de sécuriser l'approvisionnement en eau potable ou de mieux traiter les déchets.

Il faut aller plus loin, et aussi donner aux collectivités de l'archipel les moyens de leur développement. Je sais que vous portez un projet visant à mieux mettre en phase les dotations et les conditions de gestion de Saint Pierre avec l'importance des compétences et obligations qu'assume la commune. Je m'en suis fait l'écho auprès de la ministre en charge de la décentralisation, qui vous a récemment rendu visite. Je continuerai à appuyer vos démarches en ce sens.

Je m'étais par ailleurs, vous l'avez dit, engagé à défendre les intérêts et les revendications légitimes de la France concernant l'extension de son plateau continental au large de Saint Pierre et Miquelon.

C'est un sujet que vous avez, vous, parlementaires de l'archipel, portées avec constance au cours des dernières années et des derniers mois.

Je salue votre détermination, qui n'est pas pour rien dans la décision courageuse et engagée qu'a pris ce gouvernement et qu'a très clairement confirmé le Président de la République de déposer, au printemps, un dossier en ce sens auprès de la commission compétente des Nations Unies.

Je salue aussi le travail de conviction qui a permis, pas plus tard que la semaine dernière, de faire adopter à l'assemblée Nationale une résolution importante sur ce sujet.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer très clairement sur ce sujet à cette occasion. Vous connaissez les propos que j'ai tenus, je n'y reviens pas.

Vous le constatez, nous ne nous payons pas de mots et le soutien du gouvernement que vous avez appelé de vos vœux ne vous fait pas et ne vous fera pas défaut.

Je veux cependant faire autre chose que tirer le bilan des derniers mois. Car vous avez pleinement raison, il nous faut aller de l'avant.

Aller de l'avant, pour des insulaires comme nous, à un moment ou à un autre, cela revient à se jeter à l'eau !

Ce n'est pas là qu'un jeu de mots. J'ai toujours eu la conviction qu'il convenait d'affirmer la vocation maritime de nos territoires. C'est vrai à Saint Pierre et Miquelon au moins autant qu'ailleurs.

Cette vocation maritime, c'est évidemment celle de ses ports. Ces deux ports situés aux portes de l'Amérique du Nord, autour desquels s'organise la vie de l'archipel et dont il nous faut tirer le meilleur parti pour le développer.

Vous avez raison, quand des volontés agissent, il faut les soutenir.

Le projet de « grand port » que vous avez évoqué, nous l'avons encouragé, en participant au financement des premières études. Nous en avons maintenant les résultats. Ils sont encourageants. Ils confirment qu'il y a là un enjeu majeur pour l'archipel, qu'il ne faut pas laisser de côté. J'ai saisi mon homologue chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier, de ce sujet, car il est important que nous puissions le soutenir de concert.

Mais l'enjeu c'est aussi de mieux profiter des opportunités de développement qu'offre à court terme votre ouverture sur la mer. Nous avons soutenu une action importante l'année dernière, en dédiant un financement à la promotion de vos infrastructures. Je souhaite la poursuivre en cette année, afin par exemple que les possibilités en termes de plaisance, de carénage hivernal, soient exploitées au mieux et participent à la redynamisation de l'économie locale.

Cette vocation maritime, c'est enfin, aussi et bien évidemment, la pêche. Je n'ignore rien des difficultés qu'elle traverse. Je ne renie rien non plus de mon engagement, pris l'an passé, à en soutenir le développement.

J'ai le plaisir de vous confirmer ce soir que le projet porté par la société SNPM visant à développer son activité de pêche et de transformation à Miquelon bénéficiera d'un soutien. Un double soutien, même, qui prendra la forme d'une aide budgétaire directe et d'un appui pour l'accès au financement. Il reste, à ce stade, un certain nombre de paramètres à régler. En outre le principe de cette aide supposera de satisfaire quelques préalables et conditionnalités. Je

demande maintenant au préfet de conclure ce dossier, sur ces bases et dans des délais que je souhaite brefs.

Vous avez évoqué deux pôles et cela ne m'a pas échappé : un sur chaque île. Je souscris à votre volonté d'avancer en ce sens. Vous n'avez eu de cesse, depuis ma prise de fonctions, d'attirer mon attention sur l'indispensable mise en valeur des ressources qu'offre l'océan. De nombreuses études ont été produites. On peut, on doit sans doute aller plus loin, mais il est certain que dès à présent, la diversification des activités de pêche et de transformation peut être encouragée, elle peut et elle doit l'être à Saint Pierre. Je sais qu'il y a des projets ambitieux à ce titre. Il faut les accompagner, et nous le ferons – je me dois de le souligner - à la mesure de nos moyens. Je le signale, ces moyens seront d'autant plus importants s'il y a moyen de mutualiser, de fédérer les énergies et les financements. Cela suppose une ambition partagée. Je sais la votre, vous connaissez la mienne. Aussi, je demande au Préfet de prévoir, dans le cadre du prochain contrat de développement, une action particulière en ce sens.